



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du 06 avril 2024**

Date de la convocation : 22 mars 2024	L'an deux mille vingt-quatre le samedi six avril à neuf heures,
Date d'affichage : 22 mars 2024	le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme Karine KAUFFMANN, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.
En exercice : 11	Étaient présents :
Présents : 09	Mme GALLOPIN, Mme BITOUN, Mme MOYET, M. JOURDAINNE, M. LAURENT, Mme NADAL, Mme PINÇON, Mme SCHRECK.
Votants : 10	(Mme KAUFFMANN ayant quitté la séance)
	Étaient absents :
	Mme SPRIET (donne pouvoir à Mme BITOUN) M. LACHENAYS (donne pouvoir à Mme GALLOPIN)

Délibération N° 2024-02

II - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

FONCTIONNEMENT		
Chapitres de dépenses	Budget 2023	Réalisé
011 Charges à caractère général	12 300,00	10 552,95
65 Autres charges de gestion courante	9 700,00	3 313,03
67 Charges exceptionnelles	2 000,00	0
TOTAL	24 000,00	13 865,98

Chapitres de recettes	Budget 2023	Réalisé
70 Produits des services	690,63	653,24
74 Dotations et participations	11 000,00	11 000,00
77 Produits exceptionnels	200	200,00
002 Excédent antérieur reporté	12 109,37	0,00
TOTAL	24 000,00	11 853,24

RESULTATS DE CLOTURE 2023

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Recettes 2023	0	11 890,63	11 890,63
Dépenses 2023	0	13 865,98	24 000,00
Résultats nets 2023			
Déficit	0	- 2 012,74	- 2 012,74
<u>Reprise Résultats de</u> <u>clôture 2022</u>			

Mairie de Médan



Excédent	0	12 109,37	12 109,37
RÉSULTAT DE CLOTURE 2023	0	10 096,63	10 096,63

Madame la Présidente ayant quitté la séance, il est procédé au vote du compte administratif 2023.

Délibération :

Le Conseil d'Administration,

Entendu l'exposé du compte administratif et des résultats 2023,

Hors de la présence de Mme la Présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le compte administratif et les résultats 2023.

⇒ SIGNATURE DES FEUILLES DU C.A. 2023

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Médan le 08 avril 2024

Karine KAUFFMANN
Présidente du CCAS



Rendu exécutoire

Par dépôt en Sous-Préfecture le : 08/04/2024

Et par publication le 08/04/2024

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Poissy Nord •
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Email : communedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/04/2024

Application agréée E-legalite.com
99_DE-078-217803840-20240406-2024_02_CCA